



L'actionnariat salarié en Europe en 2024

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié (FEAS) publie le nouveau "Recensement Economique Annuel de l'Actionnariat Salarié dans les Pays Européens en 2024".

1. Le changement de paradigme de l'actionnariat salarié européen est de plus en plus apparent. Pour la dynamique, les grandes entreprises cèdent la place aux PME. Les salariés n'y partagent pas "une petite part du gâteau", ils font l'acquisition de la plus grande part, - et même du gâteau entier dans la plupart des cas. Le contexte et l'objectif sont moins le partage du résultat que celui de répondre au besoin de transmission des entreprises. La Grande Bretagne s'impose comme numéro un en Europe, tandis que le continent et singulièrement la France s'effacent.

2. Le paradoxe s'accroît pour l'actionnariat salarié dans les grandes entreprises européennes. Tout indique que les entreprises en veulent. Tout indique que les salariés en veulent eux aussi. Les entreprises multiplient les plans d'actionnariat salarié. Pourtant dans l'ensemble le nombre d'actionnaires salariés diminue, la part détenue par les salariés piétine, la démocratisation de l'actionnariat salarié s'écrase. Ainsi on doit constater que les plans sont de moins en moins efficaces. Les plans et les politiques qui les sous-tendent sont de moins en moins démocratiques.

Les principaux indicateurs de l'actionnariat salarié en Europe sont chiffrés à la [Table 1](#) ci-après.

Du côté des indicateurs positifs, on observe que les grandes entreprises européennes sont toujours plus nombreuses à se doter de plans d'actionnariat salarié et à voir des salariés participer à leur actionnariat. En 2024, 95% des grandes entreprises avaient un actionnariat salarié et 58% avaient des plans démocratiques pour tous leurs salariés.

Quant aux salariés, la tendance est toujours à la croissance des capitaux qu'ils détiennent en actions de leur entreprise, 477 milliards d'Euro en 2024. Ils sont des millions à en bénéficier, cela représentait 39.600 Euro en moyenne (+15%) pour chaque actionnaire salarié (hors dirigeants exécutifs). Tous les chiffres montrent que les actionnaires salariés dans les grandes entreprises sont engagés pour le long terme, considérant que la balance des risques et des bénéfices penche nettement à leur avantage ([Graphe 14 page 48](#)).

Cependant le nombre d'actionnaires salariés recule à 6,69 millions, il ne parvient pas à retrouver le niveau atteint en 2011 ([Graphe 4 page 16](#)).

Le taux de démocratisation de l'actionnariat salarié poursuit sa chute. Un salarié sur cinq est encore actionnaire de son entreprise aujourd'hui au lieu d'un sur quatre auparavant. La chute a été particulièrement prononcée en France. Ainsi l'emploi a fortement augmenté dans les grandes entreprises françaises, mais le nombre d'actionnaires salariés n'a pas suivi. En proportion du nombre de salariés, celui des actionnaires salariés atteignait 41% dans les grandes entreprises cotées françaises en 2010, il n'est plus que de 31% en 2024 ([Graphe 5b page 18](#)). Si le taux de démocratisation avait pu être maintenu, les grandes entreprises françaises devraient compter 3,7 millions d'actionnaires salariés aujourd'hui au lieu des 2,8 millions recensés.

Enfin, la part des salariés dans le capital des grandes entreprises européennes a cessé de croître. Elle représente 3,04% en 2024 contre 3,07% en 2013 ([Graphe 1 page 13](#)). Là-dessus la part des salariés ordinaires (non dirigeants) atteint 1,69% contre 1,79% en 2013 ([Graphe 11 page 37](#)).

3. Pourquoi l'actionnariat salarié accuse le coup dans les grandes entreprises européennes? La cause principale est politique. Il s'agit de l'incapacité des législateurs européens à produire des législations en phase avec le développement des grandes entreprises.

Aujourd'hui, seuls 35% des salariés des grandes entreprises européennes sont encore localisés dans leur pays de base ([Graphe 79 page 144](#)). Ils ne sont donc plus qu'une petite minorité à pouvoir bénéficier des incitants fiscaux à l'actionnariat salarié organisés par les législations nationales. Ainsi les politiques d'actionnariat salarié, parce qu'elles sont restées nationales, ont perdu 30% de leur efficacité en quelques années.

Pour l'actionnariat salarié comme pour beaucoup d'autres choses, l'Europe est malade de ses divisions politiques et de son esprit de clocher. Les législateurs se fondent sur des référentiels et des mécanismes d'un autre siècle. C'est ce qui explique pourquoi les efforts législatifs récents dans plusieurs pays n'ont eu aucun impact significatif sur l'actionnariat salarié dans les grandes entreprises. La Loi Pacte en France est l'exemple achevé de cette impuissance.

.../...

4. La dynamique de l'actionnariat salarié dans les PME est désormais bien enclenchée en Europe, au départ de la Grande Bretagne. Dans ce pays, la transmission aux salariés est désormais la voie la plus courante pour les PME, après la transmission familiale. On se dirige rapidement vers une proportion où une PME sur dix sera détenue par ses salariés. Avec 600 transmissions de PME aux salariés en 2024, la Grande Bretagne a créé en un an 50.000 nouveaux actionnaires salariés, autant que l'ensemble des coopératives de salariés en France (les SCOP) en un siècle d'existence.

Pour l'actionnariat salarié dans le monde il s'agit d'une véritable révolution. En effet depuis près de deux cents ans, de multiples formules et modèles ont été essayés un peu partout pour développer l'actionnariat salarié dans les PME. Aujourd'hui pour la première fois dans le monde on est parvenu à mettre en place un modèle qui surclasse tous les autres. Depuis 1974, le modèle le plus réputé dans le monde était celui du plan ESOP aux Etats-Unis. Désormais la formule du *Employee Ownership Trust* introduite depuis 2014 en Grande Bretagne apparaît de loin la plus efficace.

Les raisons de cette efficacité sont bien identifiées: une législation bien calibrée fondée sur les mécanismes du trust. C'est ce qui en assure les trois qualités de simplicité, de facilité et d'adaptabilité, comme aucune autre formule ne peut le faire.

En conséquence de quoi la Grande Bretagne est le seul pays européen (avec la Norvège) où le nombre d'actionnaires salariés est en augmentation sur les douze dernières années.

Table 1

	Actionnaires salariés (en milliers)	Taux de démocratisation de l'actionnariat salarié (en %)	Part détenue par les salariés (en %)	Capitalisation détenue par les salariés (milliards €)	Entreprises avec actionnariat salarié	Entreprises avec plans d'actionnariat pour tous	Entreprises ayant lancé de nouveaux plans
2006	6.170	24,5%	2,31%	176	67,8%	33,5%	
2007	6.533	24,4%	2,59%	236	71,2%	35,1%	16,2%
2008	6.892	24,4%	2,71%	211	74,2%	36,4%	21,4%
2009	6.973	23,8%	2,91%	150	75,7%	37,4%	19,2%
2010	7.076	24,6%	2,83%	178	76,6%	37,9%	17,6%
2011	7.109	24,2%	2,95%	216	78,2%	38,6%	20,5%
2012	6.911	22,7%	2,86%	185	80,4%	39,4%	20,5%
2013	6.621	21,4%	3,07%	247	82,0%	40,2%	20,3%
2014	6.623	21,5%	3,02%	275	83,1%	41,3%	20,9%
2015	6.604	21,1%	2,99%	317	85,5%	42,9%	24,0%
2016	6.609	21,0%	3,09%	285	87,3%	44,2%	23,6%
2017	6.655	20,8%	3,07%	341	88,9%	45,9%	26,7%
2018	6.694	20,4%	2,97%	348	90,3%	47,3%	27,3%
2019	6.927	20,4%	2,96%	340	91,6%	49,2%	28,4%
2020	7.018	20,5%	3,17%	311	91,4%	50,7%	27,6%
2021	6.847	20,6%	3,19%	432	92,4%	52,3%	30,1%
2022	6.799	20,3%	3,14%	422	93,6%	54,6%	33,1%
2023	6.895	20,0%	3,01%	437	94,5%	56,5%	33,8%
2024	6.692	19,2%	3,04%	477	95,0%	58,2%	32,0%

Le Recensement 2024 sera disponible dès le 10 avril sur le site de la FEAS <https://www.efesonline.org/>.
La publication complète est [à télécharger ici](#).

Notes aux éditeurs:

Pour plus d'information, merci de prendre contact avec Marc Mathieu au +32 492 068 759.

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié est une association internationale sans but lucratif. La FEAS est la voix de l'actionnariat salarié en Europe. La FEAS a été fondée en 1998. Elle groupe les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion du développement de l'actionnariat salarié en Europe.

En partenariat avec:



Le leader européen de la gestion d'actifs



Société de conseil et de gestion spécialisée en actionnariat salarié